

Le Coudrion

BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATIONS

Juillet 2021 - N°101



Eté 2021 :
un petit air de liberté...

Sommaire

4-5 **Au cœur de l'actualité**
Vaccination Covid19
Butte Cordelle
Centre de Loisirs Sans Hébergement
Ecoles : départs à la retraite

6-13 **Au cœur de la vie coudrionne**
Découverte du patrimoine du Coudray
Plan canicule
Opération Tranquillité Vacances
Des bon plans pour bien vivre ensemble !

14 **Au cœur de l'action**
Travaux

15 **Au cœur de l'animation**
Les nouvelles de nos associations
Agenda

Revue municipale trimestrielle
d'informations du Coudray.

Directeur de la publication : Pascal Micheli.

Rédaction-conception : Anne Le Moigne

Maquette, mise en page, impression :
Imprimerie Delorme - ZA Le Vallier
11, rue Jean-Perrin - 28300 Mainvilliers.

© Mairie du Coudray / stock.adobe.com

Diffusion : habitants de la commune
du Coudray.

Mairie : 32 rue du Gord - 28630 Le Coudray
02 37 28 17 14 - www.ville-lecoudray28.fr

Ne pas jeter sur la voie publique.



**Reprise des cours
de gymnastique
volontaire**



**La mascotte «lapin»
rend visite aux
enfants dans les
écoles**

Autorisations d'urbanisme du 19/03/2021 au 17/06/2021

Déclarations préalables autorisées

Philippe GASSE	38 rue des Bellangères	abri voiture
SCI OPEN ENERGIE	2 rue Henri Macé	panneaux photovoltaïques
Vincent HUET	6 impasse des Cerisiers	modification du mur de clôture sur rue
Gilles NORMAND	44 rue de la Croix Chaussant	remplacement de la clôture sur rue
SARL BLUE WATER	rue Henri Macé	changement de couleur des bandeaux et auvents
Nestor NANKEU	2 bis rue Henri Macé	piscine
Ramazan DOGAN	2 impasse des Bardeaux	remplacement portail et portillon
Vincent HUET	6 impasse des Cerisiers	clôture en limite séparative
SCI LOCAT VACANCES	20 rue Marceau	modification du mur de clôture sur rue
Olivier PIGNOLO	3 impasse des Pommiers	clôture sur voie piétonne
Joël BAZIN	57 rue de Voves	transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre
Maryse BAUWENS	6 impasse Alexandre Gougis	création d'une fenêtre de toit
David CHARREL	6 impasse des Marronniers	pergola
Gérard GICQUEL	7 impasse de la Suiferie	pergola / changement portail et portillon
Cabinet HERMAND	23 rue du 18 août	division parcellaire
Gilles DOUEL	11 impasse des Jardins	modification du mur de clôture sur rue
Nicolas FOUCART	15 impasse du Clos Thiron	ravalement
Emilie BREN	2 rue des Cassoirs	refection de la clôture sur rue
Paulette GUERRIER	34 rue de la Croix Chaussant	réhausse du mur de clôture
Eric GALERNE	67 rue des Bellangères	création de deux fenêtres de toit
Patricia MARCEAU	2 impasse des Bufetiers	démolition et reconstruction d'une extension
Virginie BESSY	16 rue du Fossé Portier	création de trois fenêtres de toit et modification d'une baie vitrée
Jocelyne DE COSTER	5 impasse des Marronniers	véranda

Permis de construire autorisés

Guilhem ESNAULT	10 rue du Parc	extension
M. Mme PICCOLINI	3 rue du Moulin Lecomte	modification de la clôture sur rue

Contact

Frédérique WAEGEMAN / 02 37 28 11 95 / frederique.waegeman@ville-lecoudray28.fr



La couverture de ce numéro de notre Coudrion traduit le sentiment général de la population : avec la levée progressive des restrictions imposées par l'épidémie de Covid 19, nous retrouvons notre liberté !

Malheureusement, à peine espérons-nous la page tournée qu'une nouvelle menace apparaît : le variant indien ou delta, pas plus dangereux mais beaucoup plus contagieux que ses aînés. Et à nouveau se profilent les risques de confinement, de saturation des hôpitaux, d'atteintes diverses à notre liberté pour éviter la prolifération du virus.

Nous ne sommes pas prêts à subir cela une nouvelle fois. Pour l'éviter, il n'y a qu'un seul moyen : la vaccination massive de la population. Seule l'immunité collective nous permettra d'éradiquer, ou au moins de contrôler, ce maudit virus qui nous empoisonne depuis plus d'un an. L'immunité collective ne sera acquise qu'avec la vaccination de 80 % au moins de la population.

Alors, si ce n'est déjà fait, faites-vous vacciner. Si vous ne le faites pas pour vous, faites le pour protéger ceux qui vous entourent, faites le pour que nous puissions vivre comme avant, faites le pour que nous passions enfin à autre chose. Tout est mis en œuvre pour que la vaccination de toute la population de 12 ans et plus soit facilitée, vous le lirez par ailleurs dans ce numéro. Dans l'immédiat, chacun reste libre de ses choix, mais il faut désormais raisonner en termes de responsabilité collective et plus seulement de conviction personnelle.

Que ces perspectives incertaines ne nous empêchent pas d'apprécier le retour des beaux jours et l'arrivée de vacances, certes plus compliquées que d'habitude, mais tellement attendues et tellement nécessaires après ces mois de confinement. Alors, profitez-en ! Faites-vous plaisir, sortez, prenez du bon temps, mais en ayant toujours à l'esprit que la menace reste là et qu'elle impose toujours le respect des gestes barrières (distanciation physique, désinfection fréquente des mains, port du masque quand il est prescrit).

Vous découvrirez dans ce numéro du Coudrion un premier chapitre sur l'histoire de notre commune et de ses monuments. Il est consacré à l'actuelle mairie. D'autres suivront.

C'est grâce au travail considérable d'Armande Binet, ancienne première adjointe au maire, que nous pouvons vous proposer ces récits historiques, étayés par les nombreux documents qu'elle a amassés, analysés, résumés. Elle a bien voulu mettre à notre disposition l'intégralité de ses notes et documents. Nous avons tenté d'en résumer au mieux la teneur pour piquer votre curiosité qui pourra être totalement satisfaite par la consultation, en ligne, de l'intégralité des textes d'Armande Binet.

Je tiens à la remercier chaleureusement pour les recherches minutieuses qu'elle a menées pour nous livrer ce travail désintéressé que nous essaierons de mettre en valeur au fil des parutions de notre journal municipal.

Avant de vous laisser profiter de vos vacances, je vous donne rendez-vous au 5 septembre pour le forum des associations qui marquera, je l'espère, après la rentrée des classes, le retour à une vie normale.

Passez un bel été !

**Votre Maire,
Dominique SOULET**

Vaccination Covid19 : il est possible de coordonner vaccination et vacances

Le centre de vaccination de Chartres métropole est désormais en mesure d'effectuer jusqu'à 9000 vaccinations par semaine. Il est ouvert cinq jours par semaine de 9 h à 21 heures. Sont désormais éligibles à la vaccination toutes les personnes de 12 ans et plus. Pour que le processus de vaccination ne s'enraye pas avec la période des vacances estivales, le gouvernement a allégé les contraintes de rendez-vous de la seconde injection.

Ainsi, il est désormais possible de choisir une date de seconde injection entre 21 et 49 jours après la première. Il est également possible de recevoir les deux injections

dans des centres différents (par exemple une près de son domicile et une sur son lieu de vacances).

Il est donc désormais possible de concilier vaccination et vacances.



Rappelons que :

- Deux injections sont impératives pour atteindre une immunité efficace contre la Covid 19 avec la plupart des vaccins administrés en France. Une seule dose ne suffit pas.
- La prise de rendez-vous pour la première injection se fait uniquement via Doctolib (appli ou site Internet). Des applications existent pour « s'abonner » à un centre de vaccination et être alerté de la disponibilité de créneaux (Vitemadose – Covidliste - CovidTracker...)
- La prise de rendez-vous pour la seconde injection se fait également via Doctolib qui permet de choisir la date entre 21 et 49 jours.
- Pour le bon fonctionnement du centre de vaccination, il faut respecter les date et créneau horaire de rendez-vous prévus pour les injections.
- Pour que des doses de vaccin ne soient pas perdues, il reste impératif d'annuler son rendez-vous ou de le faire reporter si on sait ne pas pouvoir l'honorer.
- Depuis le mois de juin, une attestation de vaccination est délivrée lors de la seconde injection. Elle se matérialise par un document papier comportant un QR code pouvant être chargé sur l'application Tous Anti Covid. Pour les vaccinations qui ont été effectuées avant la mise en place de cette attestation par le gouvernement il faut la demander à la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) via son site Internet attestation-vaccin.ameli.fr.

Butte Cordelle

La phase de concertation pour la création de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de la Butte Cordelle a commencé. Afin que chaque Coudrion puisse prendre connaissance du projet, cinq panneaux reprenant les plans, schémas, photos et explications ont été disposés devant la mairie. Ils peuvent être consultés pendant les horaires d'ouverture du parc au public.



CLSH : l'aménagement intérieur et le plateau sportif seront terminés cet été

La construction du Centre de Loisirs Sans Hébergement touche à sa fin. Les travaux de second œuvre ont débuté en janvier et sont maintenant en phase d'être finis. Les derniers travaux d'installation des équipements intérieurs sont en cours : pose des stores, des éviers, des habillages pour les appareils de chauffage, des signalétiques, des tableaux d'affichage ainsi que la réalisation de petits travaux de finition.



Centre de Loisirs Sans Hébergement et plateau sportif.



Grande salle (100 m²), équipée de placards de rangement et d'un point d'eau.

La réalisation du terrain multisports, aménagé pour les enfants accueillis au centre de loisirs et à l'école élémentaire, est terminée.

Après un grand nettoyage du chantier, la réception des travaux, prévue fin juillet, permettra à la mairie de solliciter le passage de la commission de sécurité qui validera la conformité du bâtiment. Celle-ci conditionnera l'ouverture du centre à l'accueil des enfants. Il restera à aménager les espaces verts dans le courant du dernier trimestre.



Deux petites salles (40 m²), équipées de placards de rangement et d'un point d'eau.



Sanitaires filles et garçons

Centre de loisirs

Le Petit monde des 6-12 ans !

La crise sanitaire n'a pas empêché les petits Coudrions de s'intéresser et découvrir la science :

- l'infiniment petit et les microscopes,
- la réalisation d'expériences scientifiques de chimie simple,
- les aimants,
- l'électricité et la réalisation d'un circuit électrique,
- et enfin...des activités autour du sport.



Trois propositions de création pour les petits de la maternelle :

- conception d'un castelet et d'un spectacle de marionnettes : utilisation des outils de bricolage,
- construction d'un trône, fabrication d'épées, de boucliers... sur le thème du moyen-âge,
- et un peu de jardinage avec la création de bacs pour les plantes...

Pour l'été :

L'accueil de loisirs proposera aux enfants trois projets :

- l'animation sportive : curling, kinball, spikeball...
- l'expérience scientifique,
- la création et décoration des jardins.

Contact

Alice GOUSSET directrice de l'Accueil de loisirs élémentaire / 06 28 02 22 41

Recensement militaire 3^{ème} trimestre 2021

En juillet

Les jeunes, nés au cours des mois d'avril, mai, juin et juillet 2005 doivent se présenter à la mairie entre le 1^{er} et le 30 juillet.

En août

Les jeunes, nés au cours des mois de mai, juin, juillet et août 2005 doivent se présenter à la mairie entre le 2 et le 31 août.

En septembre

Les jeunes, nés au cours des mois de juin, juillet août et septembre 2005 doivent se présenter à la mairie entre le 1^{er} et le 30 septembre

Les jeunes ne peuvent pas être recensés avant leurs 16 ans.

Contact

Flora Gosse / 02 37 28 17 14

Ecole : trois figures bien connues de l'enseignement du Coudray partent à la retraite.

Adrien SOISSONS, directeur de l'école élémentaire, nous raconte leur arrivée et leur implication auprès des élèves :

«Sylvie CINTRACT, Véronique GAUTIER-LEMOINE et François THIERCELIN quittent l'école élémentaire Jules Verne après avoir enseigné, entre autres, grammaire et histoire à deux générations d'élèves.

Dans les années 1990, jeune institutrice, Véronique GAUTIER LEMOINE arrive à l'école Léonard de Vinci, arts et lettres y sont enseignés avec passion. Les élèves exposent à plusieurs reprises leurs créations poétiques et plastiques. Madame GAUTIER pose livres et cartable dans la commune du Coudray en même temps qu'un autre jeune instituteur venu de la campagne, François THIERCELIN.

Ce passionné de botanique, scientifique de formation, emmène chaque année ses élèves à la rencontre des espèces naturelles qui entourent la ville. Les cahiers de sciences prennent la forme d'herbiers, tandis que les cahiers d'histoire se retrouvent vite trop fins pour y collectionner

bifaces, fossiles et antiquités qui agrémentent les cours de cet enseignant à bicyclette.

Dans les années 2000, Sylvie CINTRACT les rejoint et travaille, en équipe, avec le directeur, Christian PELTIER et Nadia CHABOCHE, devenue plus tard, Inspectrice de l'Education Nationale.

Cette décennie sera marquée par des souvenirs mémorables pour ces élèves de cycle 3 qui auront eu le plaisir à plusieurs reprises

d'agrémenter leurs hivers de descentes de ski mais aussi de sorties scolaires de fin d'année à Paris.

L'osmose dans ce trio a toujours profité aux élèves du Coudray qui ont pu côtoyer des enseignants engagés, exigeants et bienveillants. Cette fin d'année ne marque pas seulement la fin d'une classe, elle marque la fin d'une histoire, d'une tranche de vie qui a marqué profondément l'histoire des écoles du Coudray. »



Dominique SOULET a remercié Sylvie CINTRACT, François THERCELIN et Véronique GAUTIER-LEMOINE pour leur implication auprès des enfants.

Livret à détacher

Découverte du patrimoine du Coudray



Le château du Gord

Saviez-vous que Le Coudray avant d'être une commune était un lieu-dit ? Que la mairie actuelle fut la demeure d'un seigneur ou que l'on trouve, au gré des promenades, les vestiges d'un Coudray d'un autre temps ?

Bien sûr les lieux et les édifices ont changé, certains n'existent plus, mais au travers de ceux toujours debout, des photos, des documents et des témoignages recueillis, nous vous invitons à découvrir ou redécouvrir, au fil des bulletins municipaux, l'histoire de la commune, de ses habitants et de ses bâtiments.

Nous commencerons par vous conter l'histoire de la mairie, située dans le parc du Gord.

Le texte très documenté, rédigé par Armande BINET, habitante du Coudray et ancienne adjointe, ne peut être résumé en un seul article. Pour les curieux d'histoire, il faudra vous rendre sur le site internet de la commune pour lire l'intégralité du texte...

Le château du Gord, ses propriétaires et ses habitants

Il fut construit sur des prairies qui avaient servi de « poulies » c'est-à-dire des endroits où les draps étaient étendus pour sécher après leur tissage et leur foulage.

La propriété comprenait aussi à l'époque le parc boisé actuel, appelé parc Mathieu, situé dans son prolongement, de l'autre côté de la rue du Moulin Le Comte. On peut encore voir aujourd'hui l'entrée de ce parc conservée en son état d'origine

à laquelle faisait face de l'autre côté du chemin le même portail qui fut transporté à l'autre extrémité, rue du Gord - entrée qui n'existait pas à l'époque.

Le château fut construit dans la première moitié du 17^{ème} siècle (nous manquons d'informations précises à ce sujet) par la famille de Gygès (peut-être Michel ou Pierre qui était prévost de Chartres, époux de Bienvenue de Champrond).



Le château du Gord, propriété de notables chartrains

Bienvenue de Champrond, veuve de Pierre de Gygès, fut la propriétaire du château du Gord. Les de Gygès étaient dès le 13^{ème} siècle des notables chartrains : chevaliers, hommes de robe, prévosts, avocats du roi, baillys ou riches marchands...

Outre les de Gygès-Champrond, nous avons retrouvé dans nos archives, au 17^{ème} siècle, la présence en ces lieux de plusieurs notables locaux dont Jacques des Essarts, conseiller du Roy, trésorier de France au bureau des finances d'Orléans.

Nous savons que Bienvenue de Champrond, veuve de Pierre de Gyès, en était propriétaire lorsque sa fille entra en religion, ainsi que le prouve l'acte ci-après :

elle dut, s'engager à fournir à l'abbaye outre un trousseau bien garni « *la somme de six-vingt livres tournois et outre que la dite demoiselle Bienvenue de Champrond sera tenue leur payer et bailler par chacun an jour et fête de Noël, la somme de 25 livres tournois à iceuls prendre et avoir spécialement sur la maison, jardins, prés, et appartenances du lieu appelé vulgairement le Gord, près saint Martin au Val juxte la rivière d'Eure d'une part et le chemin tendant de Chartres à Orléans d'autre part* ».

1815 : le Baron Rouillard de Beauval

Adrien Crépin Marie Rouillard de Beauval, né à Paris le 6 juin 1779, célèbre combattant de l'épopée impériale, n'habitait pas le Gord mais le château de Gourdet à Morancez.

Une probable inondation mit hors d'usage les bâtiments d'habitation du château du Gord et comme résidents du château on ne trouve plus que des « *jardiniers du Baron* ». A part la partie occupée par l'accueil de la mairie actuelle, les bâtiments ne servirent plus que d'étables ou d'écuries jusqu'en 1978.

Vive l'empereur !



Sakho du baron

Célèbre combattant de l'épopée impériale, soldat du 6^{ème} Hussards, au 15 brumaire an 7, lieutenant grenadier en 1806, capitaine de la garde en 1811, commandant du régiment des flanqueurs en 1813 et major du 11^{ème} régiment d'infanterie de la ligue en 1814, le baron fit les campagnes de l'armée d'Espagne en 1803, de la grande armée en 1806 et 1807, de l'armée du Rhin en 1808 et 1809, d'Allemagne en 1809, de Saxe en 1813 et de France en 1814.

Plusieurs fois blessé, il dut la vie à son shako à la bataille de Montmirail le 11 février 1814. C'est un projectile dit « *biscaïen* » qui le traversa sans lui toucher le crâne. Seul son bras droit fut fracassé. La légende populaire dit qu'il put ainsi lever son brancard et crier « *Vive l'empereur* ». Et Napoléon le nomma « *Baron* ». Le musée de l'Armée de Salon de Provence garde de lui certains souvenirs émouvants, en particulier son shako.

1860 : des marchands de bêtes occupent les lieux



Des marchands de bestiaux (Messieurs Renard, Legendre et Guerrier) occupèrent la propriété bâtie et ce qui est le parc de la mairie actuelle. On retrouve en 1860 le nom d'Eugène Modeste Renard marchand de vaches au Gord, lequel fut d'abord « jardinier de Monsieur Le Baron Rouillard de Beauval ».

Au 19^{ème} siècle, la propriété est vendue en deux lots :

- le château et sa prairie sont achetés par Monsieur Renard,
- le parc, situé de l'autre côté du chemin du Moulin Le Comte, est acheté par la famille Mathieu. Ils y construisirent la maison actuelle.

La réhabilitation : en route pour l'avenir

Après avoir été occupée par la société hippique La Cravache, la propriété fut achetée en 1978 et entièrement restaurée par les promoteurs immobiliers chartrains, Michel et Josiane Gaude, qui lui conservèrent :

- sa toiture en petites tuiles de pays,
- ses murs crépis, ses entourages de portes et fenêtres en pierres de Berchères,
- ses sols intérieurs refaits ou restaurés,
- la disposition existante des pièces intérieures.

Ils isolèrent, chauffèrent, et décorèrent les bâtiments, les mirent pratiquement hors d'eau en rehaussant le parc qui fut redessiné et planté.

1998 : le château du Gord devient officiellement la mairie du Coudray



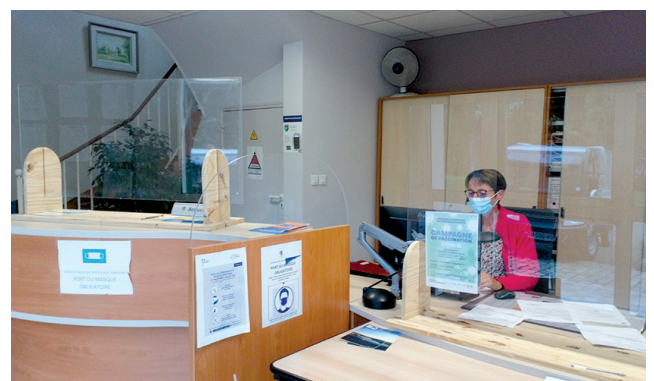
En 1992, la commune du Coudray se porta acquéreur de la propriété et y installa ses services administratifs, ouvrant aux promeneurs, par la même occasion, le parc du Gord situé sur les bords de l'Eure.

On commença à utiliser la salle des mariages en 1994 mais les services de la mairie n'intégrèrent « Le Gord » qu'en 1998.

A part quelques modifications indispensables, l'achat de mobilier adapté aux services ainsi que

des rénovations de peinture et papiers peints, la propriété est telle qu'elle a été achetée en 1992.

Bâtiment public, cette propriété est depuis presque 25 ans officiellement la Mairie du Coudray.



CCAS

Plan canicule, inscription volontaire sur le registre communal

Comme chaque année, un plan national canicule est activé en prévision de périodes particulièrement difficiles (fortes intempéries, chaleurs, épidémie...).

La Mairie et le Centre Communal d'Action Sociale du Coudray ont ouvert, depuis déjà plusieurs années, un registre des personnes vulnérables, confidentiel, permettant de recenser ces personnes et de pouvoir les aider en cas de besoin.

► Quel est l'intérêt du registre ?

Il permet d'avoir un contact périodique avec les personnes qui y sont inscrites et de s'assurer qu'elles ne rencontrent pas de difficultés majeures.

► Qui peut s'inscrire ?

Les personnes âgées de plus de 60 ans, en situation de handicap, de perte d'autonomie ou isolées. L'inscription est gratuite, volontaire et peut être faite tout au long de l'année.

► Comment s'inscrire ?

Le formulaire d'inscription, disponible en mairie ou téléchargeable sur le site (ville-lecoudray28.fr), devra être déposé au CCAS.

Les personnes déjà inscrites n'ont pas à se réinscrire chaque année, mais peuvent annuler ou actualiser leur inscription (changement d'adresse sur la commune, de coordonnées téléphoniques ou de personnes à contacter...).

Plus d'informations : Canicule Info Service

0 800 06 66 66 (appel gratuit) solidarites-sante.gouv.fr / meteo.fr / #canicule

Contact

Corinne RAMOS, Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) / 02 37 28 77 90 / corinne.billiard@ville-lecoudray28.fr

Repas de l'Amitié le samedi 11 septembre



La situation sanitaire de 2021 n'a pas permis de maintenir le repas de l'Amitié traditionnellement programmé au mois de février. Pour autant, nous n'oublions pas nos seniors !

Si toutes les conditions sont réunies, nous aurons le plaisir de retrouver, le samedi 11 septembre, les Coudrions de 70 ans et plus autour d'un bon repas ! Vous n'êtes pas encore inscrit, faites-vous connaître à la mairie.

Contact

Anne LE MOIGNE / 02 37 28 77 90 / anne.lemoigne@ville-lecoudray28.fr

Opération Tranquillité Vacances



Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police de le surveiller. Des patrouilles de police nationale ou municipale sont alors organisées pour passer à proximité. Vous serez prévenu en cas d'anomalie.

Deux étapes pour s'inscrire

1. Remplissez le formulaire de demande de surveillance (À télécharger sur www.ville-lecoudray28.fr ou à retirer en mairie).
2. Déposez-le à la police municipale de la mairie au moins deux jours avant votre départ.

Contre les cambriolages, ayez les bons réflexes !

Fermez vos portes, fenêtres et volets.



Laissez des signes visibles de présence même pour une courte absence.



Activez diverses sources lumineuses par des minuteries pour dissuader les cambrioleurs



Ne signalez pas votre absence sur les réseaux sociaux, mais à la gendarmerie !



Placez vos objets de valeur en lieu sûr.



En cas de cambriolage, ne touchez à rien et composez le 17



Les cambrioleurs agissent de jour comme de nuit.



Des bons plans pour bien vivre ensemble !

Stationnements irréguliers, mégots, déjections canines, nuisances sonores, ponceuses, poubelles et déchets en tous genres sur les trottoirs dégradent notre cadre de vie. Par de petits gestes quotidiens, soyons acteur de notre tranquillité !



Végétaux : vous devez veiller à entretenir votre propriété, tailler et élaguer régulièrement les branches des plantations qui dépassent de votre propriété.

- je ne brûle pas les végétaux dans mon jardin, je remplis les sacs dédiés et je les mets sur le trottoir au plus tôt la veille du ramassage,
- ou je file dans une des déchetteries de l'agglomération : toutes les déchetteries sont accessibles avec votre justificatif de domicile.

- ▶ **Le masque c'est sur le nez, pas par terre :** après utilisation, je le jette dans une poubelle.
- ▶ **Les mégots :** quelques secondes pour le jeter ... des années à se dégrader dans la nature.
- ▶ **Trottoirs encombrés :** laisser quelques jours sa poubelle sur le trottoir ou se garer hors des emplacements autorisés peut obliger les piétons, les personnes à mobilité réduite et les parents avec des poussettes à descendre sur la voie publique, sans compter que cela gêne le travail des services techniques de la ville.

▶ **Déjections canines : de quoi vous mettre de mauvais poil !**

Propriétaires d'animaux domestiques, il vous appartient de veiller à ce que l'espace public ne devienne pas des toilettes canines !

La commune met à votre disposition, sur les pistes cyclables, des distributeurs de sacs réservés au ramassage.

▶ **Ponceuses, perceuses, visseuses, tondeuses... c'est uniquement pendant les heures autorisées !**

La période estivale est propice aux travaux de jardinage et de bricolage. Ces activités qui génèrent des nuisances sonores sont réglementées par un arrêté préfectoral du 3 septembre 2012.

Horaires autorisés :



- **Du lundi au vendredi :** 8h30 –12h et 14h à 19h,
- **le samedi :** 9h –12h et 15h –19h,
- **le dimanche et les jours fériés :** 10h – 12h.

Octobre Rose

Dans le cadre d'Octobre rose, période de sensibilisation au dépistage du cancer du sein, le comité Départemental d'Eure-et-Loir de la Ligue Contre le Cancer accueillera le trio **Swing Guitares**



VENDREDI 8 OCTOBRE à 20 h 30

Espace Gérard Philippe

Spectacle festif, très animé, pour se retrouver dans la gaieté et la bonne humeur !

Au programme :

- des airs très connus de Louis Amstronng, Sidney Bechet, Swing Manouch, Django Reinhard,
- **des chansons swing :** Charles Trenet, Yves Montand, Jo Privat
- **boogie swing :** Glen Miller, Louis Primat.



**Entrée 15 € - Réservations : 06 77 77 34 75
cd28ligue.net@orange.fr**

Etat Civil

Naissances

- 27 mars Lizéa MORICE
- 28 mars Warren PÉTAN
- 20 avril Jules BROSSILLON
- 27 avril Maya N'TSANGOULA
- 29 avril Sohan BOUKIR LOURENÇO
- 17 mai Liam LEGENDRE
- 9 juin Lola TROQUE
- 23 juin Ethan BIGOT
- 7 juillet Victor MORVAN

Mariages

- 10 avril Vincent GODRET
Elodie GIRARD
- 17 mai Taoufik HAMMOUCH
Aïcha DEJAHDI
- 5 juin Patrice AUBRY
Sylvia CATARINO
- 19 juin Jérémy HABERT
Marjorie PRIOVILLE
- 26 juin Alexandre BAILLON
Anne COËNON

Décès

- 31 mars Flavio DORIS
- 5 mai Jean-Igor MAUNOURY

Réalisations et planning des travaux : de juin à septembre

En juin et juillet

Cimetière

► L'extension du 3^{ème} cadran du cimetière a été réalisée, avec l'aménagement de deux nouvelles allées et la construction d'un mur de clôture en contrebas. Un point d'eau supplémentaire a été installé par les services techniques.



Courts de tennis

► Les sols et les clôtures des tennis extérieurs sont en très mauvais état (parc du Gord). Ils sont donc en train d'être refaits et un éclairage indispensable pour profiter au mieux des équipements est en cours d'installation.



Rue de l'Ancienne Mairie

► Les trottoirs sont en cours de réfection en enrobé rouge (entre les rues de Voves et des Vergers). Pendant la durée des travaux, le stationnement sera interdit dans cette portion de voie et la circulation s'effectuera en sens unique, depuis la rue de Voves vers la rue Marceau.

Ecoles Léonard de Vinci

- le revêtement de deux classes à l'école élémentaire est en cours de rénovation,
- un système de climatisation est en cours d'installation dans les salles du restaurant Léonard de Vinci.

Impasse du Vau Grignot : le remplacement des lices basses détériorées sera effectué dans le courant de l'été.

De juillet à septembre

Rue des Chaises : parking Léonard de Vinci

► Devant les écoles Léonard de Vinci, le parking côté coulée verte va être aménagé, agrandi, sécurisé pour les piétons et éclairé.



ADLC : Association de Loisirs Créatifs

Depuis sa création, il y a plus de 15 ans, l'association ADLC propose à ses adhérents de s'initier et d'approfondir l'apprentissage de la peinture sur porcelaine. Ce n'est pas seulement un ensemble de techniques, c'est aussi un art à part entière.

En dehors des cours réguliers, l'association organise des stages et fait parfois appel à des artistes reconnus internationalement.

Les cours reprendront à la rentrée de septembre.

Contacts

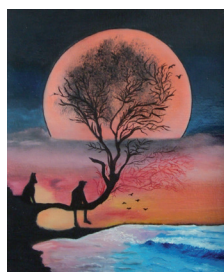
Hélène Cayol / 06 78 03 46 86 / helene.cayol28@gmail.com
 Claude Deléglise président / 06 76 04 36 79 / cdeglise62@orange.fr
 Arlette Benoit secrétaire / 06 24 23 03 67 / arlette.benoit@orange.fr



Couleurs coudrionnes



Peindre pour des proches est une source de bonheur. Danielle HEURTAULD, qui pratique l'huile à l'atelier Couleurs coudrionnes, a été honorée de faire plaisir en offrant ce tableau. Elle a eu beaucoup d'émotion à réaliser cette œuvre qui fait partie de son petit monde et constitue une part de rêve : « tous les êtres existants s'ouvrent vers un ailleurs qui donne tant de douceur ».



L'APE les enfants d'abord



Les ventes de goûters et de chocolats à distance ont été poursuivies pendant cette année scolaire. Les actions compatibles avec le protocole sanitaire ont été maintenues, avec la collaboration des professeurs, toujours dans le but de financer des spectacles culturels ou des interventions au sein de l'école.

Nouveau : création d'un site web, mise en place d'un espace de vente en ligne pour les créations des lutins de Noël : <https://www.apelecoudray.fr>

Pour l'avenir : les membres de l'association continuent à réfléchir aux actions pour financer les sorties pédagogiques, et préparent la kermesse de 2022.

N'hésitez pas à rejoindre l'association. Inscription via le bon distribué à l'école ou directement sur le site.

Comité des Fêtes

Les membres du Comité des Fêtes du Coudray espèrent vous retrouver :

- le 5 septembre pour le Forum des Associations,
- le 19 septembre pour le vide-greniers (7 € la section de 2 mètres, paiement par chèque) : inscriptions à transmettre au plus tard le 16 septembre.
- et à la soirée dansante du 23 octobre.

Les manifestations se dérouleront en fonction des règles applicables à ces dates.

Contact

Maurice Cochin / 06 18 15 17 52 / cochin.maurice@orange.fr



Agenda

SEPTEMBRE

Dimanche 5 - 10h-18h : Forum des Associations – organisé par le Comité des Fêtes, Espace Gérard Philippe.

Samedi 11 - à partir 12h30 : Repas de l'Amitié – organisé par le CCAS, Espace Gérard Philippe.

Dimanche 19 : vide-greniers, organisé par le Comité des Fêtes, Espace Gérard Philippe.

OCTOBRE

Samedi 2 et dimanche 3 : brocante paroissiale, Espace Gérard Philippe.

Vendredi 8 - 20h30 : Octobre rose – concert du groupe Swing Guitares, Espace Gérard Philippe.

Samedi 23 : soirée dansante organisée par le Comité des Fêtes, Espace Gérard Philippe.

ADRESSES UTILES

SAMU : 15

Police secours : 17

Pompiers : 18

Numéro d'urgence européen : 112

Allô enfance maltraitée : 119

Femmes battues : 3919

Centre antipoison : 02 41 48 21 21

Pharmacie de garde : faire le 17

Hôtel de police - Rue Dr Maunoury : 02 37 24 75 39

Gendarmerie - Chartres : 02 37 91 27 10

Préfecture d'Eure-et-Loir - Place de la République :
02 37 27 72 00

Chartres métropole guichet unique : 02 37 23 40 00

SYNELVA : 02 37 91 80 20

Dépannage gaz : 0 800 473 333 (n° azur)

Dépannage eau potable et assainissement :
02 34 43 90 22

Filibus : 02 37 36 26 98

SNCF : 36 35 (n° à tarif spécial)



ATMC Couture

Les couturières ont remis leurs machines en route



Couleurs coudrionnes

Les cours de peinture ont repris

COLLECTE DES ORDURES

Ordures ménagères

Sacs bleus : mardi et vendredi matin

Bac Chartres métropole : collecte le vendredi matin

Emballages ménagers et papiers en mélange

Sacs jaunes ou bac couvercle jaune :

collecte le jeudi matin

Encombrants :

le 2^{ème} vendredi du mois, un mois sur deux

Déchets verts :

Collecte le mardi matin (jusqu'au 30 novembre)

En cas de jour férié, la collecte est reportée
au lendemain.

Les collectes du vendredi sont reportées au samedi.

Numéro vert : 0 800 22 20 36

www.agglo.chartres.fr

DECHETTERIES

CHAMPHOL

rue Fontaine Bouillant – 02 37 21 47 55
(Fermée jeudi et dimanche après-midi)

DAMMARIE

D131, Le Bois Mivoye – 02 37 26 24 90
(Fermée lundi, mercredi matin, jeudi
et dimanche après-midi)

HAMEAU DE CHAUNAY

à proximité du rond-point de la jardinerie,
entre la D 910 et la RD
821 – 0800 22 20 36
(Fermée mardi et dimanche après-midi)

SAINT-AUBIN-DES-BOIS

Le Petit Chêne – 02 37 32 80 13
(Fermée lundi matin, mardi, jeudi et dimanche après-midi)

ROINVILLE

Lieudit Ombreville – 0800 22 20 36
(Fermée mercredi et dimanche après-midi)



ACDC

Virée sur les routes de campagne...